



Communiqué de presse – Paris, le 29 juillet 2021

## **Le Conseil d'administration de Danone lance le programme de son renouvellement**

Dans le cadre d'une démarche active initiée début 2021 sur l'évolution de la gouvernance de l'entreprise, le Conseil d'administration de Danone, réuni le 28 juillet, a entériné plusieurs évolutions concernant sa composition à venir.

En mars dernier, le Conseil d'administration avait d'abord choisi de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général. Cette première étape s'est traduite par la nomination le 14 mars d'un Président indépendant, Gilles Schnepf, puis, le 17 mai, par la nomination d'un Directeur général bénéficiant d'une très grande expérience dans le secteur agro-alimentaire, Antoine de Saint-Affrique qui prendra ses fonctions le 15 septembre 2021.

La seconde étape, annoncée aujourd'hui, correspond à une refonte de la composition du Conseil d'administration proposée par l'ensemble des administrateurs pour servir la performance et la mission de Danone pour les années à venir.

Cette refonte prendra la forme d'un renouvellement du Conseil. Le renouvellement se fera d'ici l'Assemblée générale du printemps 2023. Concrètement, les administrateurs dont le mandat vient à échéance en avril 2022 ont décidé de ne pas solliciter le renouvellement. Les autres administrateurs (hormis le président et les deux administrateurs représentant les salariés) ont décidé de ne pas solliciter leur renouvellement avec un an d'anticipation (soit avec effet à l'Assemblée générale d'avril 2022 ou avril 2023).

Lors des Assemblées générales 2022 et 2023, sera proposée l'élection de nouveaux administrateurs avec l'objectif de constituer au total un Conseil d'administration de 12 membres (y compris les deux administrateurs représentant les salariés). Comme annoncé le 17 mai, le Conseil proposera la candidature d'Antoine de Saint-Affrique comme administrateur dès la prochaine Assemblée générale.

Commentant sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur en avril 2022, Franck Riboud, ancien Président-directeur général, explique : *« Je suis heureux qu'un nouveau cycle s'ouvre pour le Groupe et le Conseil. Ma seule préoccupation reste celle de servir au mieux Danone et de soutenir avec force Antoine de Saint-Affrique dans sa tâche pour remettre l'entreprise dans une dynamique de croissance. L'évolution du Conseil facilitera, j'en suis sûr, la mise en œuvre de son projet. Pour ma part, j'aurai évidemment à cœur de continuer d'assumer le rôle de Président d'Honneur tel qu'il est prévu chez Danone. Il me permettra, avec un regard bienveillant mais exigeant pour l'entreprise et ses équipes, de continuer à promouvoir activement la vision et la culture*

*managériale et entrepreneuriale de ce groupe unique. Celles-là mêmes qui ont fait sa réussite depuis tant d'années. »*

A propos de la décision du Conseil, Gilles Schnepf, son Président, a déclaré :

*« Je voudrais d'abord remercier l'ensemble des administrateurs qui ont voulu que ces évolutions soient décidées de façon collégiale et responsable. Ce Conseil a démontré son engagement et sa capacité à prendre des décisions dans le seul intérêt de l'entreprise. La refonte du Conseil se fera en plusieurs phases d'ici 2023, permettant de préparer les candidats au Conseil à leurs futures responsabilités en assurant une transition ordonnée.*

*Nous allons dès maintenant nous concentrer sur la troisième étape de notre travail de refonte de la gouvernance de l'entreprise avec deux objectifs : intégrer d'une part de nouveaux talents avec une expérience internationale et une expertise sectorielle fortes tout en veillant à la diversité et au niveau d'indépendance du Conseil ; préciser d'autre part les principes de fonctionnement du Conseil d'administration dans un mode de gouvernance désormais dissocié ».*

## Annexe Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est, depuis l'Assemblée générale d'avril 2021, composé de 13 membres, dont 11 administrateurs élus par l'Assemblée générale et 2 administrateurs représentant les salariés, ces deux derniers n'étant pas concernés par la refonte décidée le 28 juillet. Participe également aux réunions du Conseil avec voix consultative, Nordi Benassem, délégué du Comité Social et Economique de Danone SA.

Parmi les administrateurs élus par l'Assemblée générale, 73% sont indépendants et 45% sont des administratrices.

<b>Nom</b>	<b>Première nomination du Conseil</b>	<b>Date de fin de mandat</b>
Guido Barilla	2018	2024
Frédéric Boutebba (*)	2016	2023
Cécile Cabanis	2018	2024
Clara Gaymard	2016	2022
Michel Landel	2018	2024
Gaëlle Olivier	2014	2023
Franck Riboud	1992	2022
Gilles Schnepf	2020	2023
Isabelle Seillier	2011	2023
Jean-Michel Severino	2011	2023
Bettina Theissig (*)	2014	2023
Serpil Timuray	2015	2024
Lionel Zinsou-Derlin	2014	2023

(\*) Administrateur représentant les salariés

### **A propos de Danone ([www.danone.com](http://www.danone.com))**

Entreprise multi-locale parmi les leaders de l'alimentation, Danone se développe sur des catégories tournées vers la santé et en forte croissance à travers ses 3 métiers : les Produits laitiers et d'origine végétale, les Eaux et la Nutrition spécialisée. Avec un cadre d'action unique, 'One Planet. One Health', qui affirme que la santé des personnes et de la planète sont intimement liées, Danone vise à inspirer des pratiques alimentaires plus saines et plus durables. Pour accélérer cette révolution de l'alimentation et créer de la valeur durable et rentable sur le long terme pour toutes ses parties prenantes, Danone a défini neuf Objectifs pour 2030 et est devenue la première société cotée à adopter le statut d'Entreprise à Mission en France. Avec sa raison d'être - apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre - et des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux inscrits dans ses statuts, Danone s'engage à agir de manière efficace, responsable et inclusive, en accord avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. D'ici 2025, Danone a pour ambition de devenir l'une des premières multinationales à obtenir la certification B Corp™. Avec plus de 100 000 salariés et des produits vendus dans plus de 120 pays, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 23,6 milliards d'euros en 2020. Le portefeuille de Danone comprend des marques internationales (Actimel, Activia, Alpro, Aptamil, Danette, Danio, Danonino, evian, Nutricia, Nutrilon, Volvic, entre autres) ainsi que des marques locales et régionales fortes (notamment AQUA, Blédina, Bonafont, Cow & Gate, Horizon Organic, Mizone, Oikos, Prostokvashino, Silk). Cotée sur Euronext Paris et présente sur le marché OTCQX via un programme d'ADR (American Depositary Receipt), Danone est classée dans les principaux indices de développement durable, dont ceux gérés par Vigeo Eiris et Sustainalytics, ainsi que l'Ethibel Sustainability index, MSCI ESG Indexes, FTSE4Good Index Series, Bloomberg Gender Equality Index, et Access to Nutrition Index.